Justificatif généré le 26/01/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 26/01/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/657003
N° d'annonce : 657003

GREYSTAR FRANCE SAS

Société par actions simplifiée au capital de 12.110.000 €

Siège social : 176 Avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

843 242 991 R.C.S. Nanterre

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 15 décembre 2022, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 2,500.000 € ayant pour conséquence de porter le capital social de 12.110.000 € à la somme de 14,610.000 €, par la création et l'émission de 2.500.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 € chacune.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Nanterre.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeKPAVMV1
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeKPAVMV1

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)